

DÉPARTEMENT  
D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE

**Nombre de membres**

En exercice : 15

Présents : 12

Absents : 3

Pouvoirs : 2

Mode de scrutin :  
ordinaire à main levée

Pour : 14 Contre : 0

Abstention : 0

**SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt neuf septembre à vingt heures et zéro minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Bertrand LEGENDRE, Maire.

**Étaient présents :** LEGENDRE Bertrand, DELABARRE Sylviane, VAUDIN Karine, BRUNET Thierry, BUSNEL Didier, DUVAL Sabrina, PASQUER Claudie, FELLOUS Frédéric, LONGCOTE Yves, PERIGNON Christophe, JACOB Jean-Paul, ADAM LECOQ Stéphanie

**Étaient absents et excusés :** MARGUERITTE Valérie, BOURGET Patricia donne pouvoir à DELABARRE Sylviane, GAUDAIRE Jean-François donne pouvoir à LEGENDRE Bertrand

Secrétaire de séance nommé : LONGCOTE Yves

Convocation du : 23/09/2022

Décision affichée le : 30/09/2022

**2022-074 : TARIFS ASSAINISSEMENT 2023**

Tous les ans, la redevance de l'assainissement collectif (abonnement et eau consommée) est étudiée par le conseil municipal.

La commission assainissement s'est réunie le 30/08/2022 et propose de poursuivre le maintien des tarifs actuels pour les raisons suivantes :

- Compte administratif excédentaire pour ce budget annexe,
- Pas de besoin de financement de l'investissement pour l'année 2023,
- Objectif de transfert à la communauté de communes au 01/01/2026 avec un transfert de charge qui devra tenir compte de l'état des équipements du territoire.

Pour rappel les tarifs de la redevance d'assainissement appliqués sont les suivants :

- 30.00 € l'abonnement,
- 1.60 € le prix au m3 d'eau consommée.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal,**

**MAINTIENT** les tarifs de la redevance d'assainissement suivants :

- 30.00 € l'abonnement,
- 1.60 € le prix au m3 d'eau consommée.

Pour copie conforme,  
Le Maire

